

# **Réponses aux questions du thème 3** (reçues le 3 déc. 2015) (envoyées par Djamila Sonzogni au nom de la liste « *Un avenir écologiste et solidaire pour une région citoyenne* »)

## **CULTURE - LANGUE - EDUCATION - INFORMATION**

### **1. Comment, selon vous, développer le bilinguisme en Alsace et comment faire partager cet objectif avec les autres composantes de l'ACAL ?**

Développer le bilinguisme c'est fondamental pour plusieurs raisons dans une perspective historique, culturelle mais aussi économique.

Au niveau économique, au-delà du nombre d'emplois possibles en Suisse, en Allemagne, voire plus loin, qui ne le sont plus parce que de moins en moins d'Alsaciens maîtrisent l'allemand (langue régionale de référence sous sa forme standard et dialectale). Nous l'avons vu à travers la politique de l'apprentissage, le bilinguisme est un atout pour s'intégrer dans le tissu des entreprises des territoires de notre ensemble rhénan.

Cette nouvelle grande région qui nous a été imposée, nous oblige à promouvoir la culture alsacienne en général, et à renforcer particulièrement le bilinguisme.

Nous avons le devoir de garantir l'existant, de l'approfondir, de l'étendre, en clair d'engager la reconquête.

Il faut obtenir la création d'un CAPES bivalent : c'est ainsi que nous supprimerons le goulot d'étranglement après le primaire.

Il ne faut pas oublier que l'instauration du bilinguisme est le résultat d'un combat pour lequel les écologistes ont toujours répondu présents.

Si il y a consensus aujourd'hui sur les classes bilingues paritaires, sur la nécessité de renforcer l'allemand, ce n'était pas le cas il y a 5 ans. C'est suite à l'alerte de la CCI de Mulhouse constatant le recul des embauches en Suisse et dans le Sud Bade pour défaut de connaissance de la langue que la position dominante a changé.

Il s'agit de garantir l'existant, car les Alsaciens ne seront pas majoritaires dans le prochain Conseil. Il faut rendre inaliénable l'existant.

L'ACAL est la plus grande région transfrontalière de France. Elle a des frontières avec la Wallonie, le Luxembourg, la Sarre, le Palatinat, le Pays de Bade, la Suisse germanophone. C'est l'échelle pour commencer à réaliser la zone bilingue franco-allemande allant du Luxembourg à l'Autriche. Et c'est ainsi qu'on pourra sauver notre langue et notre culture, et nous inscrire délibérément dans une dynamique européenne, qui existe là, sur ce secteur.

### **2. Quels seraient les grands axes de votre politique pour défendre et développer les différentes formes de la culture alsacienne ? Par ex. théâtre, littérature, musique, chansons...**

Il s'agit surtout de développer, de densifier, d'approfondir la connaissance. Que les cours d'histoire évoquent aussi notre histoire, que les cours de littérature présentent aussi les œuvres de nos écrivains qui font partie de la littérature française et européenne. Il s'agit donc de mettre en place les conditions d'élaboration d'outils pédagogiques et documentaires à destination des professeurs. Nous pouvons susciter des thèses, des mémoires, des films,...

Et nous pouvons étendre notre action à nos amis des Vosges et nos amis mosellans. Avec leur adhésion, bien sûr.

Car ce qu'il convient de magnifier, c'est la richesse des langues et des peuples de ce territoire, de leur apport à cette merveilleuse mosaïque qu'est notre culture et les diverses langues qui la

constituent : l'elsasserditch, le Hocheutsch, le yiddich, le yenniche, le platt, le manouche, le roman... Et tous les autres apports celles des étrangers qui se sont installés en Alsace.

Le Conseil Culturel Alsacien peut contribuer à cela.

Mais il doit dépasser, aller plus loin, que ce qui a été débattu lors des assises du bilinguisme : S'adapter à la réalité de la grande région.

Intégrer la culture urbaine.

La culture des jeunes...

L'Alsace c'est l'alsacien mais pas seulement.

L'agence culturelle d'Alsace ne doit pas être un cercle de vieux messieurs bien pensants.

Il faut des instances paritaires femmes/hommes.

Il faut qu'il reflète la culture alsacienne dans sa créativité et sa diversité et ne soit pas l'instance d'une culture alsacienne mono-couleur.

Il faut qu'il soit indépendant donc que les financements ne viennent pas seulement des collectivités territoriales notamment la Région.

Nous devons être très ambitieux sur la coopération transfrontalière et renforcer et améliorer les instances existantes qui permettent de mettre en place des politiques communes transfrontalières (conseil rhénan, Conférence du Rhin Supérieur...).

Il faut instaurer dans la durée une politique linguistique régionale englobant tous les aspects de la vie sociétale :

- le soutien direct de la Région aux associations et aux projets
- le soutien renouvelé et développé aux cours d'alsacien et la multiplication des initiatives à vocation topographique
- soutien aux différentes pratiques culturelles (théâtre, livres, films, diverses manifestations...)

### **Concernant le domaine éducatif**

La Convention Quadripartite, tout d'abord : si le nombre d'élèves en maternelle et primaire a presque doublé depuis 2007 (de 14 000 à 25 000), soit 12 % des élèves du primaire, après c'est l'effondrement : 4 % en collège et 2% en lycée. L'utilité ne semble être claire ni pour les parents ni pour les jeunes. Dommage. Nous avons là un travail sociétal à réaliser collectivement pour conforter toute la filière.

L'Éducation Nationale a du mal à atteindre les objectifs fixés. Si elle est un peu plus ouverte, il y a cependant encore beaucoup de résistance. Il faudrait qu'au moins 25% d'une classe d'âge obtienne l'Abibac.

A quoi sont employées les sommes votées par les collectivités ? Je trouve dommage que l'on continue de parler de surcoût alors qu'il y a bien une part de coût normal pour un enfant scolarisé en bilingue ou pas en bilingue. Je ne pense pas que l'INSA parle de surcoût pour sa formation bilingue d'ingénieur ni le Lycée International. Il s'agit de coûts, pas de surcoûts.

Les actions complémentaires ensuite : oui à l'aide aux classes bilingues associatives, à l'association Eltern et au soutien à l'équipement de classes bilingues publiques fonctionnant sur le mode d'un regroupement pédagogique intercommunal.

Une Agence pour la culture régionale en Alsace et Moselle, rassemblant l'OLCA, le FRAC, l'ACA... Et comptant dans son rang les communautés de communes qui voudront s'y associer.

**Concernant l'apprentissage transfrontalier**, il a été présenté comme une des grandes ambitions du mandat : son bilan en 5 ans est microscopique. En clair, depuis 2011, l'apprentissage transfrontalier c'est en 4 ans 26 jeunes en CAP/bac pro et 99 en post-bac. Cette formule prometteuse de double-alternance (formation théorique et pratique / en France et en Allemagne) n'a jamais décollé. Le groupe écologiste a proposé dès le début de revoir complètement la méthode et le dispositif car il faudrait constituer une agence pour assurer l'accompagnement des jeunes et des entreprises. Cette suggestion fait son chemin. L'enjeu du transfrontalier c'est aussi la mutualisation des bonnes pratiques de formation et d'alternance de part et d'autre du Rhin.

### **3. Seriez-vous prêt à créer un système de soutien (et sous quelle forme) au pluralisme de la presse en Alsace et à l'existence d'une presse plurielle ?**

OUI il est bien sur nécessaire que la presse écrite et audiovisuelle régionale soit soutenue afin qu'elle puisse atteindre une diffusion et une qualité constantes ce système de soutien sera par exemple un des enjeux à l'ordre du jour du parlement régional de la culture.